



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1456

Attribution d'une subvention de 160 000 euros à l'association Quais du polar pour l'organisation de la 18ème édition du festival "Quais du polar" du 31 mars au 3 avril 2022 -  
Approbation d'une convention cadre

Direction des Evénements et Animation

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 27 JANVIER 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : M. GODINOT Sylvain

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIH, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1456 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 160 000 EUROS A  
L'ASSOCIATION QUAIS DU POLAR POUR  
L'ORGANISATION DE LA 18EME EDITION DU FESTIVAL  
"QUAIS DU POLAR" DU 31 MARS AU 3 AVRIL 2022 -  
APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE  
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Quais du Polar, dont le siège social est situé au 14 rue Gorge de Loup à Lyon 9<sup>ème</sup>, organise la 18<sup>ème</sup> édition du festival Quais du Polar, du 31 mars au 3 avril 2022.

L'association créée le 22 décembre 2004, a pour principal objet la promotion et la diffusion auprès du grand public des littératures policières et du cinéma noir ainsi que de toutes les formes artistiques liées au polar à travers l'organisation d'évènements culturels dans l'agglomération lyonnaise et la région Auvergne Rhône-Alpes. L'association organise notamment depuis 2005, le festival Quais du Polar qui est devenu le rendez-vous incontournable du genre polar, reconnu tant par les professionnels du livre et de l'édition que par le grand public.

L'édition 2021 de l'évènement a réuni 70 000 personnes, tout en assurant une sécurité sanitaire importante pour le public et les invités. Les actions de médiation auprès des scolaires et des publics dits empêchés (prison, hôpital) ont été maintenues, et seront reconduites pour l'édition 2022.

Pour cette nouvelle édition, Quais du Polar a choisi le thème de la Ville comme cœur de la programmation. Villes mondes, Villes sombres, Villes en mutation et Villes utopiques, une cartographie mondiale des villes du polar sera ainsi dressée. Un voyage qui permettra de questionner les nouveaux enjeux de notre société post Covid-19 et de renouer avec la dimension internationale du festival. Une centaine d'auteurs et d'autrices connus-es ou moins connus-es du grand public viendront rencontrer leurs lectrices et lecteurs lors de conférences, de dédicaces, de séances de cinéma, etc.

L'adaptation sera également un sujet central des échanges : du livre à l'écran dans les films et les séries, mais aussi du roman à la bande dessinée, du texte au podcast, du podcast à la bande dessinée ou encore du film au livre. Le polar, genre par excellence de l'adaptation au cinéma, ne cesse de se décliner à travers de nombreux supports et d'étendre son influence sur de nouveaux secteurs culturels.

Le festival sera présent dans les lieux habituels tels que l'Hôtel de Ville, le Palais de la Bourse, la Chapelle de la Trinité, le Musée des beaux-arts, l'Opéra de Lyon. Le festival sera aussi présent au Musée des Confluences, au Planétarium de Vaulx-en-Velin, dans les cinémas de la Ville, dans les médiathèques de la Métropole, ou encore dans une dizaine de centres pénitentiaires de la Région.

La Grande Librairie retrouvera sa place habituelle, dans la Corbeille du Palais de la Bourse. Des concerts seront joués à l'Amphi Opéra. La petite librairie du Polar organisée chaque année dans l'Atrium de l'Hôtel de Ville se tiendra dans la cour haute de l'édifice.

Concernant les journées dédiées à l'aboutissement des actions scolaires menées durant l'année, elles auront lieu à l'Hôtel de Ville les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022 lors de rencontres avec les auteurs et autrices, et la finalisation des projets menés en classe avec les enseignants-es (prix Jeunesse avec les élèves de primaire, Battle Polar et concours de nouvelles avec les collégiens, ateliers de traduction et « Un Livre, un Film » autour de l'adaptation avec les lycéens).

Une journée de formation à destination des enseignant(e)s, documentalistes et bibliothécaires se tiendra le 31 mars, entre rencontres et tables rondes avec des auteurs et autrices et éditeurs et éditrices invités du festival, ainsi que des ateliers sur la mise en place de travaux d'écriture.

La Grande Enquête, destinée au public familial, se déroulera selon le principe habituel : une balade dans la Ville de Lyon à la recherche d'indices pour résoudre le mystère d'une enquête proposée par l'autrice lyonnaise, Christelle Ravey.

Côté cinéma, une programmation est prévue dans de nombreuses salles de Lyon, ainsi qu'un week-end noir à l'Institut Lumière ; la série TV sera également mise à l'honneur avec un espace dédié à la projection de séries polar.

Des nouveautés seront également proposées, à l'image du Prix des bibliothécaires qui associera différentes bibliothèques de la métropole, ou encore du partenariat avec le Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD) pour l'organisation d'un concours de nouvelles destiné aux scolaires, sur le thème de la résistance.

A travers le festival Quais du Polar, les objectifs de l'association sont de :

- offrir un panorama de la littérature policière actuelle : Quais du Polar propose au public des temps de rencontres privilégiés avec les auteurs et autrices de littérature noire, policière et les œuvres qui font l'actualité ;
- être un festival ouvert aux autres disciplines artistiques : Quais du Polar est l'occasion pour les festivaliers d'appréhender toute la richesse de ce genre au-delà du livre par le cinéma, la série TV, la musique, le théâtre, la photographie... ;
- être un festival inscrit dans son époque : le polar aborde les grands sujets de société, interroge notre époque. Les auteurs et autrices français-es et internationaux nous soumettent ainsi leur rapport au monde ;
- être un festival militant, gratuit, pour tous : en défendant le polar et les littératures policières, en proposant un accès gratuit à l'ensemble des rencontres et conférences, en s'associant à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, en multipliant les actions envers le jeune public et les publics « empêchés » (prisons, hôpitaux...), il s'agit avant tout d'offrir une porte d'entrée vers toutes les littératures et la culture en général ;
- défendre la librairie indépendante : avec plus de 40 000 livres vendus en trois jours, le festival est un réel soutien financier pour les dix libraires indépendants présents chaque année dans la Grande Librairie Polar habituellement installée dans la corbeille du Palais de la Bourse ;
- être un centre de ressources et une porte ouverte pour les rencontres professionnelles : l'association souhaite offrir aux nombreux professionnels du livre présents sur le festival une possibilité de rencontres et de réflexion sur le marché du livre et une ouverture aux médias de l'image ;
- être un lieu de formation pour les professeurs, documentalistes et bibliothécaires, grâce à une journée de formation à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ;

- être un tremplin pour les jeunes auteurs et autrices de polar français et enfin, ouvrir la voie de l'écriture en remettant chaque année des prix littéraires.

En dehors du festival Quais du Polar, l'association propose des événements tout au long de l'année : des animations littéraires en partenariat avec les libraires de la Région, de la médiation culturelle en milieu scolaire, carcéral et hospitalier, des avant-premières cinéma en Région et des cercles de lecteurs et lectrices dans des lieux partenaires.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 180 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 787 000 euros.

En 2021, l'association Quais du Polar a reçu une subvention de 160 000 euros de la Ville de Lyon par la délibération n° 2021/814 du 27 mai 2021.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de cette association au plan social et culturel et de la contribution de cette manifestation au rayonnement intellectuel et culturel de notre ville, je vous propose d'allouer une subvention de 160 000 euros à l'association Quais du Polar pour l'organisation de cet événement.

Si cet évènement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de cet évènement.

La convention cadre liant l'association à La Ville de Lyon arrive à échéance en février 2022. Ainsi, une nouvelle convention cadre est nécessaire pour fixer les conditions d'attribution, ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention.

Vu la délibération n° 2021/814 du Conseil municipal 27 mai 2021 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1 - Une subvention de 160 000 euros est allouée à l'association Quais du Polar pour l'organisation de la 18<sup>ème</sup> édition du festival Quais du Polar, du 30 mars au 3 avril 2022.
- 2 - La convention cadre établie entre la Ville de Lyon et l'association Quais du Polar est approuvée.
- 3 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4 - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET